

économie agricole, mais pour que tous les peuples du monde en profitent.

Le bill qu'on nous présente aujourd'hui comporte un certain nombre de modifications importantes que, tous autant que nous sommes, je le répète, nous appuyons et endossons de tout cœur. Depuis des années, notre parti recommande d'offrir à nos jeunes cultivateurs des crédits à des taux d'intérêts inférieurs, à des conditions faciles et avec le minimum de restrictions. Si l'on jette un coup d'œil du côté des exploitations agricoles y compris celles de ma propre circonscription, on constate que l'âge moyen du cultivateur est de 57 ans. Cela donne une idée de la situation où se trouve l'agriculture aujourd'hui. Je suis certain que le député de Saint-Denis (M. Prud'homme) et d'autres députés de régions urbaines, se rendent compte que si l'âge moyen des cultivateurs est de 57 ans, la planification fait sûrement défaut dans cette industrie.

Si cette tendance se maintient, par exemple, il est certain que le nombre de fermes et de cultivateurs va diminuer. Il s'ensuivra également une diminution des petites localités rurales, des petites villes et villages et c'est une façon d'anéantir toute la structure de ce mode de vie. Cet anéantissement se produira même si le secteur agricole connaît l'opulence par suite de la hausse des prix élevés, et cette situation entraînera un changement sur le plan économique. Ce qui va se produire alors, c'est que les grandes exploitations agricoles vont s'agrandir parce que les propriétaires de corporations agricoles vont racheter les petites fermes, augmenter leur matériel et leurs machines et continuer à développer leurs opérations. Cette tendance se poursuivra si nous n'adoptons pas des programmes qui miseront sur les jeunes agriculteurs, en leur donnant plus d'argent et de préférence sans intérêt. Nous devons les encourager dans toute la mesure du possible afin qu'ils puissent s'implanter solidement dans l'agriculture.

Si le ministre veut bien m'écouter une minute, j'aimerais lui dire que s'il y a une chose dont il devrait se préoccuper énormément, c'est d'essayer d'orienter les activités de la Société du crédit agricole et d'autres services de son ministère dans cette direction de façon à améliorer concrètement la situation. L'évolution des banques foncières et les programmes d'entreposage de la Saskatchewan en sont de bons exemples. Il faut développer au maximum la collaboration entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Les programmes de la Saskatchewan marchent très bien, mais ils marcheraient encore mieux si Ottawa était plus coopératif qu'il ne l'est actuellement. Je pense que les habitants de la Saskatchewan vont ratifier ces programmes massivement en juin ou en juillet, lors des prochaines élections dans cette province et je crois que le ministre le sait bien.

Le député de Qu'Appelle-Moose Mountain et le ministre de l'Agriculture ont parlé des grandes contributions des divers partis à l'agriculture et à l'économie agricole. Il va sans dire, je pense, que notre parti s'est toujours préoccupé du bien-être des agriculteurs. En fait, ce sont les agriculteurs et les travailleurs urbains des Prairies qui l'ont constitué à l'origine. Le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas), feu M. Coldwell et d'autres membres de notre parti ont représenté des circonscriptions agricoles et ont été élus essentiellement parce que les agriculteurs canadiens voulaient des changements et un nouveau régime politique. Ils souhaitaient avoir de l'influence sur le marché ainsi qu'un certain pouvoir de négociation. Notre parti se rend parfaitement compte que pour avoir une économie nationale saine, nous devons nous acquitter de nos obligations envers les valeurs humanitaires

Crédit agricole—Loi

du monde, et c'est par l'économie agricole que nous devons commencer.

J'espère que ce bill sera lu pour la deuxième fois aujourd'hui et rapidement renvoyé au comité, puis lu pour la troisième fois de façon à être adopté le plus rapidement possible pour permettre aux agriculteurs canadiens de profiter de ces modifications.

● (1500)

[Français]

M. Charles-Eugène Dionne (Kamouraska): Monsieur l'Orateur, à la suite de la déclaration du ministre de l'Agriculture (M. Whelan) qui a parlé des possibilités d'améliorer le crédit agricole, je constate que c'est une chose nécessaire dans le système actuel, et sans aucun doute je suis disposé à appuyer un projet de loi qui est de nature à améliorer la situation des agriculteurs.

Le ministre a fait allusion aux jeunes agriculteurs. Je le félicite. Il a également fait une allusion qui m'a beaucoup plu quand il a signalé ce qui se produisait dans certains pays d'Europe, où l'on exploite les terres en collectivité, et quand il a énuméré tous les inconvénients qui en résultent. Alors je l'approuve à 100 p. 100. Cependant, je serais très heureux si nous pouvions avoir un système ici au Canada où les agriculteurs auraient avantage à exploiter leur ferme sans avoir à s'endetter continuellement. C'est ce que l'on constate.

Je comprends que dans le système actuel il faut des prêts, parce que le système est bête en lui-même, mais il reste tout de même que l'exploitation agricole, comme n'importe quelle autre exploitation, devrait être organisée de façon à pouvoir faire vivre l'homme. Comment se fait-il qu'il y a 40 ans, nous avons constaté, dans nos régions rurales, des familles de 12 enfants qui vivaient de la terre, alors qu'aujourd'hui, ils ne sont pas capables de le faire, alors que les familles sont peu nombreuses? Ils ont toutes sortes de difficultés. Cela doit avoir une cause. Je trouve donc curieux que l'on ne s'arrête pas suffisamment à analyser cette situation.

Quant au crédit, je comprends qu'il soit essentiel à plusieurs de nos bons agriculteurs, et à plus forte raison, aux agriculteurs moyens. L'exemple suivant prouve l'influence que l'attitude de la Société du crédit agricole peut avoir sur le développement agricole d'une région. Un des critères d'évaluation qui fausse toute la philosophie du crédit à long terme est la valeur marchande. La Société du crédit agricole et l'Office du crédit agricole sont deux organismes qui se ressemblent. Comme ces deux organismes sont en principe les seuls bailleurs de fonds, on peut déduire que ce sont eux qui déterminent la valeur marchande des exploitations agricoles. S'ils ne prêtent pas ou pas assez, il est facile de comprendre que le prix de vente serait directement influencé par les sommes mises à la disposition des emprunteurs. Nous avons là un cercle vicieux. Les fonctionnaires disent parfois cyniquement: Il n'y a pas d'acheteurs. En fait, ils sont les seuls acheteurs, puisqu'aucune entreprise ne peut concurrencer une société de la Couronne qui est financée par des subventions de l'État. Je me demande parfois si, au nom de la rentabilité, on n'est pas en train de fausser les objectifs des instigateurs de cette mesure gouvernementale. Les mesures de bien-être, financées en grande partie par le gouvernement fédéral, ne servent-elles pas à suppléer à l'irresponsabilité de certains ministères, tels que celui de l'Agriculture, plus précisément dans le cas de la Société du crédit agricole?

Quand donc les multiples secteurs de l'administration fédérale et les sociétés de la Couronne se considéreront-ils